

PARAQUAD

Réinventer l'autonomie

A person with long brown hair, wearing a pink sweater, is seated in a black motorized wheelchair. They are positioned at a voting station, with their back to the camera. In the background, a sign with English text about voting is visible. The wheelchair has a black bag hanging from the side and a motor unit on the back.

 **LA POLITIQUE ET
LES PERSONNES EN
SITUATION DE
HANDICAP**



**LA CAMPAGNE
ÉLECTORALE**
ET LES PERSONNES
HANDICAPÉES



**LE SOUPER-SPECTACLE
DU 75^e ANNIVERSAIRE**
EN IMAGES



**ENTREVUE AVEC
NORMAND BOUCHER**



Ça
commence
ici

Les cathéters VaPro Pocket^{MC}
offrent les caractéristiques que les
utilisateurs désirent.¹

Protection. Facilité d'utilisation. Discretion

En plus d'être simples à utiliser, les cathéters VaPro Pocket offrent une protection sans contact grâce à leur gaine protectrice et leur embout protecteur qui permettent une insertion plus facile. L'emballage format poche est plus discret – une caractéristique appréciée des utilisateurs.

Considérez les cathéters VaPro Pocket dès le départ.

Apprenez-en plus en consultant le Hollister.com ou
en nous contactant au **1 800 263-7400**



Référence : 1-Données internes de Hollister.

Avant l'utilisation, assurez-vous de lire le mode d'emploi pour connaître l'utilisation prévue, les contre-indications, les avertissements, les précautions et les instructions.

Le logo Hollister, VaPro Plus Pocket et VaPro Pocket sont des marques de commerce de Hollister Incorporated.

©2021 Hollister Incorporated ALL-01469

CE
0050

VaPro Pocket^{MC}
Cathéters intermittents sans contact

VaPro Plus Pocket^{MC}
Cathéters intermittents sans contact

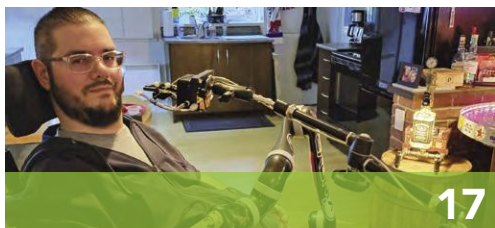


PARAQUAD n° 158 - Automne 2022

SOMMAIRE



10



17

Revue publiée et distribuée par Moelle épinière et motricité Québec

6020, rue Jean-Talon Est, bureau 400
Montréal (Québec) H1S 3B1
Tél. : 514 341-PARA ou 341-7272
Sans frais : 1 877 341-7272
Téléc. : 514 341-8884
Courriel : info@moelleepiniere.com
Site Internet : www.moelleepiniere.com

Direction générale
Walter Zelaya

Coordination
Amélie Tremblay

Rédaction
Virginie Archambault
Laurie-Eve Côté
Ariane Gauthier-Tremblay
Anabelle Grenon Fortier
Omar Lachheb
Mélicia Lévy
Adèle Liliane Ngo Mben
Nkoth
Nicolas Turgeon
Walter Zelaya

Correction d'épreuves
Virginie Archambault
Omar Lachheb
Vanessa-Anne Paré

Petites annonces
Soumya Azrara

Publicité
Amélie Tremblay
Karine Laplante

Conception graphique
Julien-design.com

Infographie
Geneviève Lafleur

Impression / Distribution
Héon & Nadeau

Dépôt légal : 4^e trimestre 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0227-7123

Cotisation annuelle :

Membre régulier ou associé : 25 \$ / 1 an ou
60 \$ / 3 ans
Membre famille : 35 \$ / 1 an ou 90 \$ / 3 ans.

*La reproduction des articles est permise avec
autorisation de l'éditeur et mention de la source.*

Éditorial 4

MÉMO-Qc en action 5

Intégration sociale 5

L'équipe s'agrandit 8

**Souper-spectacle 75 raisons de fêter : une soirée dont on se
souviendra longtemps!** 9

Quadstick : quand jouer devient thérapeutique 17

Rencontre avec Normand Boucher 18

Les parajokes de Laurie-Eve 20

Handicap et élections : état des lieux 22

Personnes en situation de handicap et campagne électorale :

Peu de poids, peu de mesures! 22

Sphère municipale : la marche est haute! 24

Les sorties médiatiques 25

**Déconstruire les préjugés envers les personnes en
situation de handicap au travail, un mythe à la fois** 26

Promotion des droits et sensibilisation 30

Le tabou des pénalités sur les rentes de retraite du Régime
de retraite du Québec (RRQ) 30

Maintien à domicile : MÉMO-Qc consulte ses membres
de l'Abitibi-Témiscamingue 31

IRGLM – Qualité des services à l'interne 32

Fondation MÉMO-Qc 33

Programme de soutien à la clientèle atteinte d'une lésion
médullaire de la Fondation MÉMO-Qc 33

La Fondation MÉMO-Qc lance la 6^e édition du Fonds 33,
un programme d'aide financière destiné aux personnes
lésées médullaires 34

Donateurs 36

Petites annonces 37

Photo en couverture fournie par Élections Québec.



ÉDITO

La politique est-elle accessible ?

Par Walter Zelaya



Walter Zelaya travaille dans le milieu communautaire depuis 1990. Après quelques années en intervention, il assume des postes de coordination et de direction. Au début dans un regroupement en éducation populaire, ensuite dans un centre d'action bénévole. Il est le directeur général de MÉMO-Qc depuis 2003. Détenteur d'un baccalauréat et d'une maîtrise en service social de l'Université Laval, il a un intérêt marqué pour les questions sociétales et d'actualité.

Un numéro sur la politique seulement quelques semaines après les élections vous semblera peut-être un étrange choix éditorial. Pourtant, alors qu'on parle beaucoup des campagnes électorales, on s'attarde moins à la place qu'y jouent les personnes en situation de handicap. Dans ce numéro, nous désirons faire le point sur la campagne provinciale qui s'est terminée le 3 octobre dernier, mais aussi sur l'accessibilité du processus électoral et politique, tant pour l'électorat que pour les personnes élues.

Pour se pencher sur le sujet, Virginie Archambault a rencontré Normand Boucher, politologue et chercheur pour le CIRRI qui nous a fait part de ses positions sur les politiques sociales chez les personnes en situation de handicap. Quant à elles, Anabelle Grenon Fortier et Ariane Gauthier-Tremblay nous parlent de la place (ou plutôt de l'absence de place) accordée aux enjeux des personnes handicapées dans la dernière campagne électorale. Dans un autre article, Ariane Gauthier-Tremblay s'intéresse à la politique municipale et nous présente la réalité de quelques acteurs du milieu qui vivent avec un handicap.

On continue de parler politique dans notre section *Promotion des droits et sensibilisation* où l'on vous présente quelques dossiers plus précis se penchant sur des politiques québécoises. On y aborde le tabou entourant la rente de retraite du Régime de retraite du Québec, l'état des services de maintien à domicile en Abitibi-Témiscamingue et la qualité des services internes à l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal.

De toute évidence, les difficultés d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ne se limitent pas aux questions architecturales, à l'accès aux soins ou à l'emploi. Faire partie prenante de la vie démocratique – et, par le fait même, de la politique – devrait être un droit et non un privilège. Tout citoyen mérite d'avoir voix au chapitre sans égard pour son handicap.

Dans un autre ordre d'idées, nous vous présentons une rétrospective en images de notre Souper-spectacle *75 raisons de fêter* qui marquait la fin des festivités de notre 75^e anniversaire. En effet, c'est plus de 400 personnes qui se sont rassemblées au Palais des congrès de Montréal pour rendre hommage à MÉMO-Qc lors de cet événement haut en couleur. Cette soirée fera assurément partie de l'histoire de l'organisme comme un moment festif marquant de MÉMO-Qc.

Finalement, nous vous invitons à en apprendre plus à propos du Fonds 33, une initiative de la Fondation Moelle épinière et motricité Québec, dont la 6^e édition a été lancée le 18 octobre dernier.

Bonne lecture! ■



Intégration sociale

MONTRÉAL ET OUEST DU QUÉBEC

SAISON 2022 DE VÉLO À MAINS

Cet été, nos membres amateurs de vélo à mains ont pu s'en donner à cœur joie! Nos conseillers en intégration Jean-Paul Dumont et Mark Beggs, avec la collaboration précieuse de notre conseiller pair bénévole en Montérégie, Dominic Mercier, ont organisé plusieurs randonnées et séances d'essais dans différentes villes du Québec : à Blainville le 11 juin, à l'IRGLM (Montréal) le 16 juin pour un essai, à Trois-Rivières le 9 juillet et, enfin, à Québec le 10 septembre, pour la dernière de la saison (photos ci-dessous) – pour n'en nommer que quelques-unes. En plus de permettre la découverte d'un sport passionnant, ces randonnées sont aussi un prétexte pour favoriser les rencontres et échanges entre nos membres. On se donne rendez-vous pour la saison prochaine!



souper-partage aux accents estivaux, qui s'est tenu aux abords du lac Memphrémagog. L'endroit avait été grandement apprécié par les participants l'an dernier et ce fut le cas cette année encore!



LE 25 AOÛT – FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA ADAPTÉ DE MONTRÉAL (FICAM)

Une dizaine de membres et employés de MÉMO-Qc se sont donné rendez-vous à la Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal pour la 1^{ère} édition de ce festival de cinéma où les personnes en situation de handicap sont à l'honneur, «qu'elles soient actrices, créatrices ou spectatrices». Il s'agit d'une initiative de Miguel Sorto, cinéaste ayant auparavant travaillé comme coordonnateur sportif au sein de l'organisme CIVA.

LE 19 AOÛT – SOUPER-PARTAGE AU LAC MEMPHRÉMAGOG

Notre conseillère paire bénévole Valérie Guimond a donné rendez-vous aux membres de l'Estrée pour un





DU 27 AOÛT AU 11 SEPTEMBRE – L'ODYSSÉE D'UNE RÉADAPTATION AU CENTRE DES LOISIRS DE ST-LAURENT (MONTRÉAL)

Après un passage à la bibliothèque de Chicoutimi, l'exposition photos *L'Odyssée d'une réadaptation* est revenue à Montréal, cette fois, au Centre des Loisirs de St-Laurent, dans l'Ouest de l'Île. Fruit du travail artistique de la photographe Dominique Perron, *L'Odyssée* met en lumière le parcours d'Aldric Vincent, devenu tétraplégique à la suite d'un accident de voiture en 2018, dans sa quête pour retrouver son autonomie et reprendre une vie active. L'exposition poursuivra son périple à travers le Québec. Suivez-nous pour ne rien manquer!

au restaurant La Belle et la Bœuf. Ce fut un moment riche en émotions et en échanges autour du thème de la réadaptation et de la lésion médullaire.

LE 20 JUILLET – BBQ AU DOMAINE DE MAIZERETS

Le site enchanteur du Domaine de Maizerets nous a accueillis à l'occasion d'un souper BBQ. Près d'une trentaine de personnes étaient présentes. Sous les arbres, nous avons profité d'une belle journée ensoleillée pour jouer au lancer d'anneaux, échanger, rire et nous



QUÉBEC ET EST DU QUÉBEC

DU 21 JUILLET AU 3 AOÛT – L'ODYSSÉE D'UNE RÉADAPTATION À CHICOUTIMI

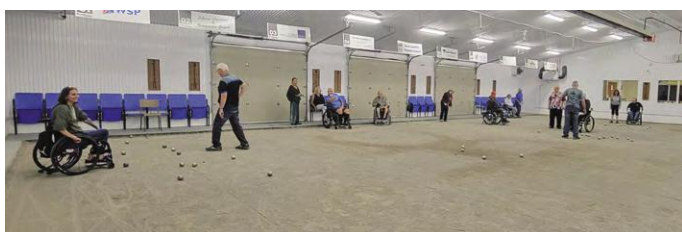
L'exposition photos itinérante de Dominique Perron, présentée du 21 juin au 13 août dernier à la Bibliothèque de Chicoutimi, a eu droit à un «vernise» le 7 juillet. Les membres du Saguenay ont ensuite été invités à un souper



rassembler tout en dégustant de délicieux hot-dogs et diverses grignotines. Ce fut un magnifique moment! Merci à vous tous d'avoir su créer cette belle ambiance!

LE 18 AOÛT – PARTIE DE PÉTANQUE EN BEAUCE

L'équipe de MÉMO-Qc s'est déplacée au Boulodrome Saint-Bernard, en Beauce, pour une partie de pétanque. Certains se sont initiés à ce sport, sous les conseils de joueurs plus expérimentés. Une compétition amicale s'en est suivie, marquée par les rires des participants. Nous avons fini cette soirée en beauté au restaurant Normandin de Sainte-Marie.



LE 30 AOÛT – SOUPER DE FILLES À QUÉBEC

Notre souper de filles a finalement eu lieu le mardi 30 août, au restaurant Blaxton Lebourgneuf. Ce dernier



devait se tenir lors de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, mais à cause d'un certain virus, il a dû être déplacé à quelques reprises. Les femmes ont pu échanger sur divers sujets, tels que la vie de couple, la vie de famille, leur rôle de mère, l'image de soi, etc., tout cela dans une ambiance de convivialité, d'écoute et de bienveillance. Nous avons eu beaucoup de plaisir!

LES 8 ET 29 SEPTEMBRE – LES JEUX-DREDIS

Les 8 et 29 septembre ont eu lieu nos premiers Jeux-dredis à Québec. C'est quoi, les Jeux-dredis? C'est un moment pour se retrouver entre membres de MÉMO-Qc afin de jouer à des jeux de société, échanger et rire ensemble. Ce furent des moments fort agréables! Les Jeux-dredis ont lieu deux fois par mois. Bienvenue à tous!

LES JEUX DREDIS

Deux fois par mois, nous nous réunissons au nouveau local de Mémo-Québec pour une soirée ludique autour de jeux de société. Cette activité permet de rencontrer des membres, d'échanger tout en s'amusant et c'est gratuit! Bienvenue à tous!

Horaires des jeux ludiques dès 18h00

- 8 septembre 2022
- 29 septembre 2022
- 6 octobre 2022
- 20 octobre 2022
- 10 novembre 2022
- 24 novembre 2022

Adresse:
Halls Fleur-de-Lys
245, rue Soumande,
local 214, G1M 3H6

Pour informations ou inscriptions:
Caroline Lachance
1-877-341-7272 poste 238
clachance@moelleepiniere.com

Moelle épinière et motricité Québec
On réinvente l'autonomie depuis 1946

LE 18 OCTOBRE – LE RETOUR DU VOLLEYBALL À L'IRDPO

C'est le 18 octobre dernier qu'a eu lieu le retour tant attendu du volleyball à l'IRDPO! C'est une activité sportive récréative, où l'objectif est de bouger un peu, échanger et rire. Que vous souhaitiez passer un moment agréable en compagnie de personnes sympathiques



ou que vous soyez un peu plus compétitifs, vous êtes les bienvenu(e)s. L'activité volleyball a lieu deux fois par mois.

LE 27 OCTOBRE – L'HALLOWEEN À QUÉBEC

Les Daltons, les membres du groupe LMFAO, des cowboys et cowgirls, des rockers, des monstres et des complotistes se sont joints à d'autres personnages mythiques pour célébrer l'Halloween à Québec. Notre chef, conseiller pair bénévole et rocker pour l'occasion, –



Éric Gilbert, nous avait concocté de délicieux hamburgers de porc effiloché fumé avec ses accompagnements. De quoi réjouir les papilles de tous! Avec ses tirages, ses jeux et ses moments de danse, cette soirée fut une belle occasion de partager et de se rassembler pour les membres de Québec, Chaudière-Appalaches et des environs. ■



L'équipe s'agrandit

ÉDOUARD BOUCHER organisateur communautaire

« Je suis très heureux de joindre la grande famille de MÉMO-Qc cet automne. Afin que vous puissiez me connaître davantage, laissez-moi me présenter.

Mon nom est Édouard Boucher et je suis nouvellement organisateur communautaire avec l'équipe de Québec et pour l'est du Québec. Je suis natif de Lévis. D'ailleurs, après deux années à résider à Québec, je viens tout juste de revenir à mes sources et de déménager sur la rive sud de Québec.

J'ai terminé mes études au baccalauréat en anthropologie avec certification en sciences sociales et durant mon court parcours professionnel jusqu'à présent, j'ai notamment travaillé dans une école secondaire à organiser des activités sociales et communautaires.

Ayant songé à voyager et participer à des projets de recherche un peu partout dans le monde afin de satisfaire ma grande curiosité et d'en découvrir davantage sur différentes communautés, j'en suis venu à une conclusion durant la pandémie : il me reste énormément de découvertes à faire au Québec!

Je suis motivé à organiser différentes activités collectives où nous aurons la chance de faire ces belles découvertes tous ensemble. En quelques semaines seulement, je peux dire que ma place est ici à MÉMO-Qc et remercier toute l'équipe pour leur confiance! ■





MÉMO-Qc EN ACTION

Souper-spectacle 75 raisons de fêter : une soirée dont on se souviendra longtemps!

Le 22 septembre dernier s'est tenu, au Palais des congrès de Montréal, le souper-spectacle *75 raisons de fêter*, rassemblement festif clôturant les festivités du 75^e anniversaire de MÉMO-Qc. Il s'agit du plus grand événement organisé par MÉMO-Qc à ce jour, réunissant près de 425 personnes parmi lesquelles se trouvaient des membres, des bénévoles, des employés, des collaborateurs et des partenaires de MÉMO-Qc, des invités spéciaux et, enfin, des donateurs de la Fondation MÉMO-Qc. Chacun et chacune avait la possibilité de venir accompagné(e) de la personne de son choix.

La soirée a commencé par un cocktail de bienvenue. Ce moment a été agrémenté d'une prestation musicale du Philippe Kirouak Trio – Band Jazz et de la création d'une œuvre en direct, réalisée par Abdelmajid Arekmane, artiste-peintre ayant remporté la 1^{ère} place au concours d'expression artistique organisé dans le cadre du 75^e anniversaire de MÉMO-Qc.

Le souper-spectacle a débuté aux environs de 18h. La pétillante Émanuelle Robitaille, que l'on connaît entre autre grâce à sa participation à l'émission *La Voix*, a assuré avec brio l'animation de la soirée. Durant cette soirée étaient présentés en alternance des segments audiovisuels (histoire de MÉMO-Qc, capsules-anniversaires mettant en vedette des personnalités provenant de différents milieux, rétrospective des festivités, etc.) et des prestations musicales. Parmi les moments forts de la soirée, mentionnons la prestation de Colette Jean, gagnante de la 3^e place au concours d'expression artistique, qui a interprété sa chanson *MÉMO-Qc on the road*, le vibrant hommage à 75 personnes

remarquables en situation de handicap et, bien sûr, le spectacle de Jeanick Fournier! La chanteuse originaire du Saguenay, grande gagnante du concours *Canada's Got Talent*, a interprété pendant près d'une heure les classiques du répertoire de Céline Dion. De par sa générosité et sa grande empathie, Jeanick incarne entièrement les valeurs mises de l'avant par MÉMO-Qc.

Après un peu plus de deux ans de pandémie, il va sans dire que cette rencontre festive a fait le plus grand bien à toute la grande communauté de MÉMO-Qc! La joie était palpable tout au long de la soirée.

Le souper-spectacle a été rendu possible grâce au généreux soutien financier de nos commanditaires : la Fondation Martin-Matte, Coloplast, Kinova, TVR Technologies et Hollister.



Fondation
Martin-Matte



Coloplast

KINOVA
Accomplir l'extraordinaire



Hollister

Nous profitons de l'occasion pour remercier l'équipe du Palais des congrès, les membres du comité organisateur de la soirée ainsi que l'équipe de travail et les bénévoles, qui ont œuvré avec cœur pour faire de cet événement une réussite.

La photographe Dominique Perron, collaboratrice de longue date de MÉMO-Qc, qui est notamment derrière l'exposition photo *L'Odyssée d'une réadaptation*, a immortalisé cette belle soirée. Parcourez les prochaines pages pour découvrir quelques photos-souvenirs de l'événement! ■

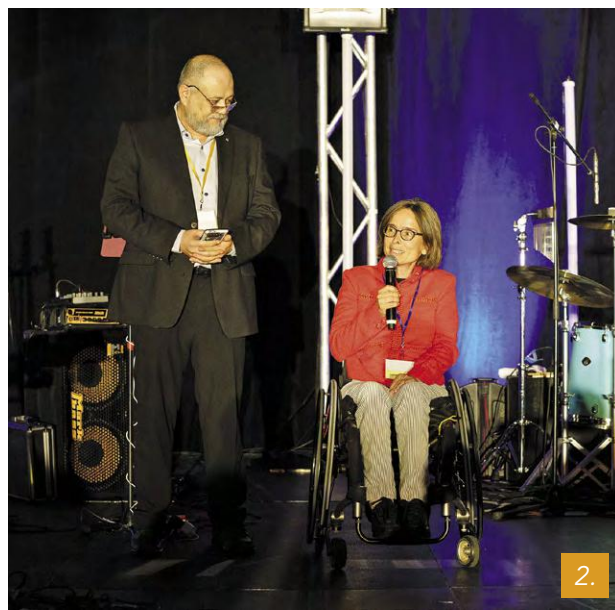


LES MOMENTS FORTS DE LA SOIRÉE

(CRÉDITS PHOTOS : DOMINIQUE PERRON PHOTOGRAPHE)



1.



2.



3.



4.

1. Une soirée dont on va se souvenir longtemps! 2. Mot de bienvenue de Walter Zelaya, directeur général, et de Martine St-Yves, membre du conseil d'administration. 3. Émanuelle Robitaille, animatrice de la soirée. 4. Une sublime prestation de la chanteuse Jeanick Fournier.



5. Jeanick Fournier sur scène en compagnie de ses musiciens. **6.** Colette Jean (3^e place au concours d'expression) interprétant MÉMO-Qc on the road sur scène. **7.** Abdelmajid Arekmane (1^{er} place au concours d'expression) qui a peint en direct durant le cocktail de bienvenue. **8.** Le Philippe Kirouak Trio – Band Jazz durant le cocktail de bienvenue.



VOUS   TIEZ PR  SENTS!

(CR  DITS PHOTOS : DOMINIQUE PERRON PHOTOGRAPHE)













Quadstick : quand jouer devient thérapeutique

Par Nicolas Turgeon

Chaque année, de nouvelles technologies voient le jour afin d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de divers handicaps, que ce soit pour redonner une autonomie physique ou un divertissement pour la santé mentale. Il y a le bras robotisé Jaco (Kinova), l'aidant robotisé à la nutrition Obi, des contrôles d'environnement comme l'assistant Google et Alexa, mais celui dont je veux vous parler aujourd'hui est le Quadstick.

Étant moi-même quadraplégique depuis 2007 suite à un accident de travail à l'âge de 22 ans, comme plusieurs, j'ai dû passer par un centre de réadaptation et apprendre à vivre avec mon handicap ainsi que tous ses inconvénients, que je découvre encore en 2022, mais bon ça c'est pour un autre sujet, restons dans le positif si vous le voulez bien.

Lors de mon séjour au centre de réadaptation Lucie-Bruneau, j'ai rencontré des ergothérapeutes travaillant pour la clinique d'accès aux aides technologiques du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal / Centre de réadaptation en déficience physique Lucie-Bruneau. Plus précisément, la Clinique d'accès aux aides technologiques (CAAT) axe son intervention sur l'utilisation des technologies pour réduire les situations de handicap liées à la communication, au contrôle de l'environnement, à la téléphonie et à l'accès à un ordinateur.

Dernièrement, j'ai eu la chance de faire l'essai d'une toute nouvelle technologie, le Quadstick. C'est une manette équipée de différents systèmes utilisant le souffle et la lèvre inférieure créée pour les personnes vivant avec une absence de mobilité des membres supérieurs. Il



permet de jouer à des jeux vidéo sur des consoles comme le Xbox, PlayStation, Nintendo ou d'utiliser un ordinateur. Le Quadstick contribue au maintien de la condition mentale et cognitive, c'est-à-dire qu'il permet d'être absorbé dans une tâche, de se valoriser par la réussite de certains défis, de centrer notre attention sur une analyse et un problème à résoudre ainsi que de favoriser un sentiment d'indépendance. En d'autres termes, le «gameplay» est l'émotion directe contraire de la dépression et aide à oublier ses soucis quotidiens.

J'ai eu beaucoup de plaisir à essayer différents jeux que ce soit en solo, en ligne, en famille et avec des amis. Mes préférés sont les jeux de guerre, de course et d'aventure comme Call of Duty, Battlefield, Need for speed, Forza, Star Wars, Assassin's Creed, etc. Par contre, certains jeux étaient beaucoup plus complexes, comme ceux de sport surtout où l'on doit changer de mode très rapidement ou tout simplement ne pas pouvoir effectuer l'action demandée. En faisant l'essai du Quadstick, j'ai pu voir s'il était bien adapté pour moi avant de me lancer dans les dépenses et justement ça eu l'effet escompté, soit de passer le temps, de me changer les idées, de pouvoir participer à la collectivité, de me valoriser et avec la réussite de ce projet, à me motiver de plus en plus! ■



RECHERCHE

Rencontre avec Normand Boucher

Par Virginie Archambault



Normand Boucher.

Normand Boucher est chercheur au CIRRIS et professeur associé à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval. Il est sociologue et politologue de formation. Ses intérêts touchent les transformations des pratiques et des politiques entourant le phénomène du handicap et la citoyenneté au sein d'une approche participative. Ses sujets d'étude touchent les politiques sociales, le handicap et l'exercice des droits dans des secteurs comme le travail, l'habitation, le transport et les services aux personnes.

M. Boucher, comment votre rôle de politologue influence-t-il les projets de recherche multidisciplinaire relatifs aux personnes ayant des incapacités auxquels vous participez ?

J'ai un regard sociologique et macro, plutôt que clinique. Ce qui m'amène à soulever des problématiques reliées à la

mise en place de politiques et à analyser leurs impacts sur l'ensemble d'une population. De ce fait, les volets des acteurs publics et le volet des acteurs sociaux sont très importants à prendre en considération lors de l'élaboration d'un projet de recherche à caractère social. Malheureusement, il y a très peu d'écrits historiques qui recensent leur évolution au Québec, contrairement au modèle anglophone qui est très documenté.

Ma thèse de doctorat s'est construite autour du développement des interventions gouvernementales à l'égard du handicap notamment, sur le modèle québécois d'intégration sociale. Contrairement à d'autres provinces, nous avons défini le handicap comme étant un phénomène collectif. Nous avons ainsi une responsabilité collective par rapport à certaines dimensions. Par exemple, la majorité des aides techniques sont entièrement couvertes par l'état au Québec; ce qui n'est pas le cas en Ontario ou en Colombie britannique. Ce sont le type d'angles que j'aborde en tant que politologue et j'insiste également sur le rôle des acteurs impliqués lorsque nous nous intéressons aux mouvements sociaux.

Nous aimerions savoir si l'évolution de la place des personnes en situation de handicap dans l'espace public va nécessairement de pair avec l'invisibilité que ce groupe a aux yeux des partis politiques et pourquoi ?

Peu de partis politiques au Québec ont intégré des éléments relativement au handicap dans leur programme et ce, même dans les dernières années. Nous pouvons toutefois remarquer une influence du gouvernement fédéral notamment, dans les groupes cibles. Il y a le courant de pensée en faveur de la diversité dans le reste du Canada et au Québec qui a permis une certaine sensibilité aux luttes menées par les personnes handicapées.

Il n'y a pas de lien direct entre les revendications sociales et les partis politiques au Québec, comparativement au reste du Canada. Notamment, Jonathan Marchand (personne handicapée et activiste) a sollicité le gouvernement par des sorties médiatiques afin d'aborder le soutien à domicile avec le gouvernement en place. Plusieurs groupes communautaires à Longueuil ont également sollicité les partis politiques pour les questions du logement et du transport adapté qui sont problématiques. Nous n'avons cependant pas observé de changement majeur pour l'ensemble de cette population à la suite de ces revendications importantes menées de front.

Nous pouvons remarquer, sans toutefois l'expliquer, l'impossibilité pour le mouvement des personnes handicapées «d'être politiques»,

comparativement à d'autres mouvements sociaux. Nous pouvons penser notamment au mouvement féministe ou au mouvement LGBTQ, qui bien que ce ne soit pas parfait, ont mené à des changements. La visibilité des personnes en situation de handicap est encore aujourd'hui quasi nulle et difficile à gagner et ce n'est pas uniquement en raison du nombre.



Jonathan Marchand lors de sa manifestation devant l'Assemblée Nationale en été 2020. Photo tirée de son GoFundMe.

Est-ce qu'il y a des projets de recherche qui vous avez menés dans les dernières années relativement aux politiques sociales en place au Québec pour les personnes en situation de handicap et quels sont-ils? Avez-vous été en mesure d'émettre des recommandations ou des pistes de réflexion lors de l'obtention des résultats de ceux-ci?

J'ai travaillé sur la question de l'emploi chez les personnes en situation de handicap sous différents angles à travers plusieurs projets de recherche. J'ai, entre autres, mené un projet de recherche en partenariat avec le Comité consultatif des personnes handicapées (CCPH) s'intéressant aux personnes en situation de handicap entre 15 et 64 ans qui ne sont ni en emploi ni à l'école. Statistique Canada avait recensé que 24 % des personnes en situation de handicap correspondaient à ce profil, mais nous n'avions aucune donnée sur ceux-ci. Nous nous sommes intéressés à leurs expertises, leur emploi du temps et leurs activités quotidiennes. Il est ressorti de ce projet qu'il y a présence d'une grande diversité dans le champ du handicap et qu'il ne s'agit pas d'un groupe homogène. Les personnes ayant besoin d'un plus grand accompagnement et de soutien éprouvent davantage de difficultés au niveau de l'intégration en emploi, en raison de leur dépendance au système de santé. Nous pouvons remarquer qu'une seule structure politique peut influencer plusieurs sphères de la vie d'une même personne ayant des incapacités.

À travers mes recherches portant sur les logements et les milieux de vie pour les personnes en situation de handicap, j'ai pu constater que la diversité de modèles est importante. Cette population n'a pas tous les mêmes besoins et il faut être à l'écoute de celle-ci. Toutefois, ce qui revient régulièrement dans les entrevues de recherche est la nécessité de se sentir chez soi et de ne pas avoir de contraintes similaires aux milieux hospitaliers. Faire preuve de souplesse en termes de règlements et de normes pour les milieux de vie est nécessaire, car il n'est pas possible de transposer ceux en place dans les CHSLD à des modèles alternatifs basés sur la liberté de choix.

Quelles seraient vos recommandations pour le parti élu au niveau provincial le 3 octobre dernier en termes de services offerts et de politiques sociales favorables aux personnes en situation de handicap?

Je dirais que le maintien des interventions pour améliorer l'accessibilité universelle de manière globale pour l'ensemble de la province est ce qui compte davantage. Une multitude d'autres mesures peuvent être instaurées comme par exemple, le revenu de base qui sera mis en place dès janvier 2023 pour les personnes qui ont une contrainte sévère à l'emploi; ce qui est tout à fait essentiel. Toutefois, cette mesure n'agit que pour un groupe bien spécifique, dont seulement une partie de la population ayant des incapacités répondent à ces critères. On aurait avantage, comme société, à élargir ce type de mesure afin de réduire les inégalités sociales. Le soutien au revenu ne peut se faire sans continuer de travailler sur des mesures qui vont transformer l'environnement physique et social pour l'ensemble de la société. Il y a des politiques macros et des interventions plus ciblées en fonction des besoins. Je dirais également qu'écouter les personnes concernées et leur accorder une plus grande place au cœur des processus décisionnels. Ces éléments qui peuvent paraître évidents, mais qui sont parfois difficiles à appliquer et ce, même si la majorité des états se targuent d'avoir ratifié la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.

Plusieurs problématiques présentes depuis des années, voire même des décennies, n'ayant jamais été « réglées », réémergent plus tard. Par exemple, le télétravail constituait un sujet de recherche exploré dans les années 90. Et depuis la pandémie, c'est revenu en force. Même que c'est désormais la norme de l'offrir à l'ensemble des travailleurs encore plus, pour les personnes à mobilité réduite ou ayant des limitations fonctionnelles. Les modalités et les responsabilités de chacun en termes de télétravail sont discutées encore à ce jour. Ce qui peut donner l'impression que c'est un sujet nouveau, bien que ce ne l'est pas. En somme, il y a des enjeux antérieurs et d'autres émergents qui ont des impacts quant à l'exercice des droits auxquels le parti au pouvoir au Québec pourrait s'attaquer. ■



Les parajokes de Laurie-Eve

Par Laurie-Eve Côté



Diplômée au baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire à l'Université de Montréal, Laurie-Eve Côté œuvre chez MÉMO-Qc en tant que conseillère principale en intégration depuis septembre 2020. Auparavant, elle a travaillé comme éducatrice dans différents CPE de la ville de Montréal. Devenue paraplégique à la suite d'un accident de glisse en 2015, cela ne l'a pas freinée dans son désir d'avoir un mode de vie actif. Natation, musculation, basket-ball en fauteuil roulant et bénévolat (entre autres pour le CIVA, dont elle fait partie du conseil d'administration), elle n'a pas chômé depuis. Elle a également pris part à des émissions de télévision pour parler de son handicap et de son vécu afin de briser les tabous reliés à la paraplégie. Dans son rôle de conseillère, elle est connue pour son dynamisme et valorise une approche basée sur le respect et l'écoute active.

Je suis contente de vous retrouver en cette septième édition (Eh oui, déjà 7 ! Ça va vite !). Pour les nouveaux lecteurs, bienvenus dans mon monde de Parajokes ! Je suis convaincue que vous avez, vous aussi, déjà vécues des situations semblables. Je vous invite à m'envoyer vos propres anecdotes à mon adresse courriel (lcote@moellepiniere.com). Qui sait, elles seront peut-être publiées dans la prochaine édition du *Paraquad* !

Je ne suis sûrement pas la seule à me faire interpellé par des inconnus qui se questionnent sur mon état. Un monsieur d'un certain âge m'a demandé « T'en as pour combien de temps là-dedans ? » tout en pointant mon fauteuil roulant. « Hmmm au moins une quarantaine d'années, en tout cas, je l'espère ! » Un peu comme le caissier du dépanneur près de chez moi qui a demandé à une de mes amies « Ton amie es-tu guérie ? » Eh non, toujours pas guérie !

Cette anecdote est spéciale, car elle ne concerne pas mon handicap, mais celui d'un ami (Eh oui, on peut faire des Parajokes avec n'importe quel handicap. Mon ami m'a donné la permission, promis !). Mon ami Benjamin est sourd de naissance. Avec d'autres amis, nous avons une conversation de groupe sur Facebook Messenger, afin de nous tenir au courant des événements auxquels nous participons ensemble. Un soir où nous étions tous en discussion, mon amie Sabrina, qui était occupée, a commencé à envoyer des messages vocaux dans la conversation pour sauver du temps... Disons que Benjamin n'a pas eu accès à ces informations !

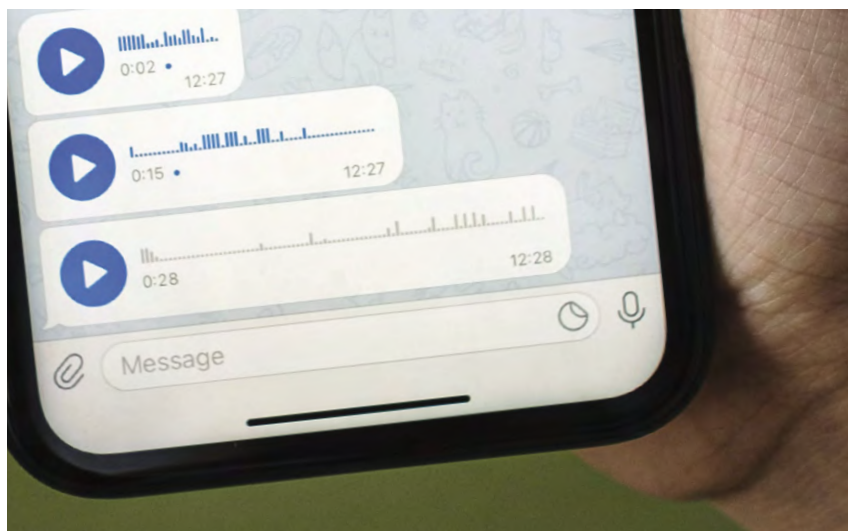


Photo par cottonbro sur Pexels.

Comme sûrement beaucoup d'autres, j'utilise un banc de toilette pour faire mes soins. Une soirée où j'avais plusieurs amies à la maison, je devais constamment replacer mon banc à chaque fois que j'allais à la salle de bain. Soit, il était complètement enlevé ou soit, remis du mauvais côté. À la fin de la soirée, je m'exclame à mes amies «Coudonc, avez-vous peur de devenir paraplégique en vous assoyant dessus!».

Une amie m'a donné un certificat pour un massage à domicile afin de me remercier d'avoir gardé son chat pendant une semaine. Avant de recevoir le soin, il faut remplir un formulaire en ligne. Cette question à propos de ma posture au travail m'a bien fait rire!

Quel est ton travail? *

Conseillère en intégration

Votre posture au travail *

- ☒ La plupart du temps assis
☐ La plupart du temps debout
☐ Travailler devant un ordinateur
☐ Autre

Vous êtes *

- ☐ Gaucher
☐ Droitier
☐ Les deux

1) Avez-vous eu des accidents / chutes qui ont laissé des séquelles ou des douleurs ? *

- ☐ Oui
☐ Non

Si oui, veuillez expliquer

SMS

Avez-vous été des nôtres le 22 septembre dernier lors du souper-spectacle soulignant les 75 ans de l'organisme? La soirée fut réellement une réussite! L'organisation n'a pas été de tout repos... Certains membres de l'équipe se demandaient même s'il y avait une vie après le souper-spectacle... Lors d'un Zoom réunissant les employés et quelques bénévoles qui avaient des tâches lors de l'évènement, ma patronne, Nathalie, nous donne quelques conseils au niveau de l'habillement : « Bon, ce n'est pas un gala, mais on s'habille de bon goût. Pour les chaussures, ce n'est pas la soirée pour casser une nouvelle paire de souliers. Vous risquez d'être souvent debout, alors choisissez quelque chose de confortable! »

Disons que je ne me suis pas sentie concernée par ces précieux conseils! J'ai quand même mis une paire de souliers confortable, juste au cas où...

Récemment, j'étais en voiture avec un de mes amis Jean-Philippe. Il devait faire un arrêt chez lui, car son ancien voisin Jérémie venait lui emprunter son casque pour faire de la moto. Arrivé chez lui, nous discutons et Jérémie me demande si j'ai eu la chance de faire de la moto avec Jean-Philippe ou pas encore. Je lui réponds que non, car je suis en fauteuil roulant, donc ça serait un peu compliqué. Jérémie, un peu mal à l'aise : Oh ok, je comprends, bon, peut-être l'année prochaine alors!

Je n'ai pas osé lui dire que l'année prochaine, j'allais très probablement encore être en fauteuil roulant! Après 7 ans et demi, disons que c'est un peu définitif comme condition! ■

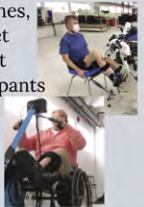
**Centre québécois d'entraînement adapté FSWC**

Reconnaître le potentiel et non les limites!

PROGRAMME INTENSIF DE THÉRAPIE BASÉE SUR L'ACTIVITÉ "ACTIVITY-BASED THERAPY"

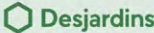


Ce programme unique basé sur la neuroplasticité spécifiquement conçu pour les blessés médullaires a montré son efficacité depuis plus d'une décennie. Il est personnalisé pour chaque client, guidé par les dernières recherches, utilisant des équipements spécialisés et offert par des kinésithérapeutes hautement qualifiés, afin de permettre aux participants de regagner le maximum de fonctions.

**Programme de vélo de stimulation électrique fonctionnelle** aussi disponible

 fswcquebec.ca



Commanditaire majeur


Nos partenaires






Personnes en situation de handicap et campagne électorale : Peu de poids, peu de mesures!

Par Anabelle Grenon Fortier et Ariane Gauthier-Tremblay

Encore en cette campagne électorale, nous avons constaté combien les droits et les besoins des personnes en situation de handicap (PSH) ont été absents des débats. Pourtant, il s'en serait fallu de peu pour que les multiples mesures annoncées en faveur de différentes clientèles puissent aussi leur bénéficier.

DES PROMESSES... POUR QUI?

Bien sûr, on peut se réjouir de la présence de Mme Marilyne Picard, mère d'une enfant handicapée, dont la lutte a valu la promesse électorale de la création de 500 places de répit afin d'aider les familles vivant avec un enfant handicapé. Cependant, sa situation, bien que touchante, a occulté une population importante de PSH adultes ainsi que les enjeux structurants de soins à domicile et d'accès aux services de santé. D'ailleurs, les bonifications des soins à domicile promis par les différents partis politiques s'adressaient-elles aussi aux PSH?

La lutte de Mme Picard a-t-elle fait état d'un portrait plus répandu des proches aidants qui, au prix de leur santé physique, mentale et économique, se voient imposer la gestion et la réalisation de soins de santé, de tâches quotidiennes et de procédures administratives? Un seul parti leur a accordé une promesse de support économique substantiel et à long terme.

La promesse de nommer un ministre responsable du secrétariat aux personnes vivant avec un handicap ou le spectre de l'autisme et les deux promesses tous

partis confondus qui visent à favoriser l'intégration à l'emploi de cette population auront-elles permis de rappeler que les PSH aspirent, elles aussi, à prendre part à la vie économique, politique et sociale?

Nous faisons, quand même et malheureusement, le constat que les promesses adressées aux PSH ce sont les exceptions qui confirment la règle voulant que ces dernières n'est pas un électorat visé par les partis. Et pourtant, elles représentent 15 % de la population, soit une masse critique ignorée...

Le réseau du transport adapté traverse une crise insoutenable au Québec. Alors que nous enregistrons des coupures répétées à Montréal, la perte du dernier taxi adapté à Rouyn-Noranda et la fin du transport adapté dans la région de Thetford Mines, tous les partis confondus sont arrivés à multiplier les promesses électorales dans le dossier du transport sans aborder concrètement le transport adapté.

Même cas de figure dans le dossier du logement accessible. Les promesses en matière de logements sociaux ont abondé tout en contournant complètement le *Programme d'adaptation de domicile*, dont le montant de base représente la somme ridicule de 16 000 \$ qui n'a pas été indexée depuis les années 80.



Photo par Element5 Digital sur Unsplash.

Aussi, les lacunes législatives en matière d'accessibilité universelle sont connues et font l'objet de dénonciations depuis plusieurs dizaines d'années. Il ne suffit que d'une promenade à l'extérieur pour constater le manque d'accessibilité architecturale dans les régions rurales comme urbaines. Pourtant, ce sujet a été évité par tous les partis, sauf pour un seul qui a promis d'adopter une loi sur l'accessibilité universelle.

Autre dossier tabou de la campagne : les pénalités sur les rentes de retraite. Voir l'encadré à ce sujet.

PLUS DE VOIX, PLUS DE MESURES

Ainsi, bien que plusieurs promesses électorales lancées en 2022 servent indirectement les PSH, il est extrêmement curieux d'observer que leurs intérêts particuliers ont pratiquement été ignorés par le milieu politique. Force est de constater que les PSH n'ont pas de puissant lobby ou de syndicat défendant leurs intérêts. Il semble que nous devions travailler trois fois plus fort pour enregistrer de petites victoires ici et là. Pourtant, devant le poids numérique que représentent les personnes avec des limitations fonctionnelles, soit 33 % de l'électorat, on peut se demander pourquoi elles ne font pas le poids... politiquement.

Chez MÉMO-Qc, nous croyons que la solution est d'utiliser nos voix et de s'unir pour en favoriser la portée. À cet égard, MÉMO-Qc est un outil éloquent pour faire entendre les besoins et faire valoir les droits des PSH. Tout comme la voix de MÉMO-Qc est celle de ses membres, vos voix contribuent à donner force et ampleur à l'organisme. Nous visons la création et l'utilisation d'espaces pour prendre la parole et pour offrir des tribunes au PSH notamment en coordonnant des comités à l'interne constitués par et pour les PSH, et en siégeant sur plusieurs Tables de concertation notamment en matière de transport et d'accessibilité.

Chaque fois qu'une personne en situation de handicap prend la parole, c'est une communauté qui prend la mesure de la valeur ajoutée qu'elle peut apporter. C'est aussi une porte qui s'ouvre pour les autres PSH.

C'est ainsi que les politiques, les budgets, les mesures et les services de qualité se gagnent, de façon à permettre à chacun et à chacune de prendre part à la société, un tour de roue à la fois!

Se faire entendre, se rendre visible, c'est devenir des citoyens et des citoyennes incontournables! ■



**Fabriqué
au Québec**

savaria MD

Mobilité pour mieux vivre

Le plus grand manufacturier Canadien de conversion de véhicules à planchers abaissés, avec accès latéral et arrière. Fiers d'être fabriqués au Québec et en Ontario, nos véhicules procurent l'indépendance et la mobilité pour les familles, conducteurs et taxis à travers le pays.

Visitez notre site internet ou contactez-nous pour voir comment Savaria peut vous aider.

wheelchairvans.ca

4350 Autoroute-13 Laval Québec

1.800.668.8705



Sphère municipale : la marche est haute!

Par Ariane Gauthier-Tremblay

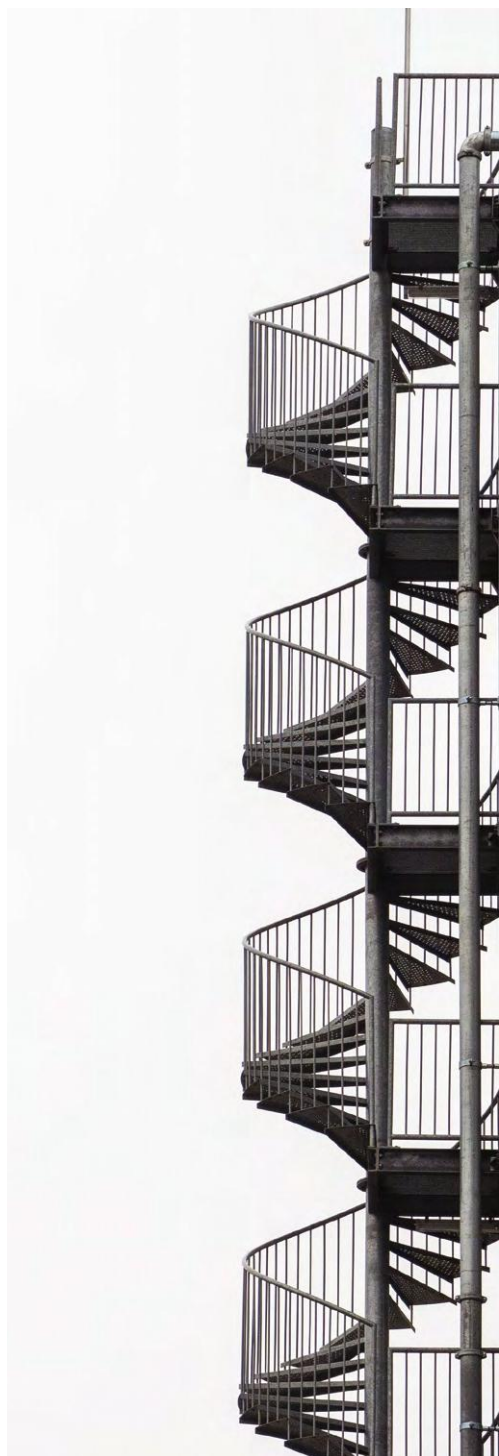


Photo par Wim van 't Einde sur Unsplash.

La politique municipale est un espace d'implication citoyenne stratégique moins connu. Pourtant, les responsabilités qui lui sont attribuées influencent notre quotidien. Pensons au transport, au développement économique local; au logement; à l'environnement; à la sécurité; à la culture, aux loisirs, aux activités communautaires et aux parcs; entre autres¹.

Les personnes en situation de handicap (PSH) peuvent trouver en cette politique de proximité des interlocuteurs pour faire valoir des dossiers d'intérêts publics qui leur sont chers comme l'accessibilité universelle, le transport adapté et le logement accessible et adapté.

ENCORE FAUT-IL QU'IL Y AIT UNE VOLONTÉ COMMUNE...

Nous avons ici l'expérience de monsieur Cloutier qui est un élu de la municipalité de Saint-Joseph-De-Coleraine. Sa tétraplégie l'oblige à utiliser le service de transport adapté de sa municipalité. Sa municipalité fait partie de la municipalité régionale de comté (MRC) des Appalaches qui comprend 19 municipalités dont celle de Thetford Mines qui est mandataire du transport adapté pour cette MRC. Or, Thetford Mines a décidé de mettre fin à ce mandat le 31 décembre prochain. Cette décision a comme conséquence de priver M. Cloutier du transport dont il a besoin pour siéger aux réunions qui ont lieu deux soirs par mois. Il fait donc le chemin du retour en fauteuil exposé aux intempéries. Peut-on évoquer l'expression « Mettre des bâtons dans les roues » ?

La situation de M. Cloutier reflète une réalité répandue sur l'ensemble du territoire du Québec. Comment soutenir, sinon contraindre, les municipalités à assurer ce service? Chose certaine, c'est que plus les citoyens et citoyennes sont présents aux rencontres de leur conseil municipal, plus il lui devient gênant de prendre de telles décisions au vu et au su de tous et de toutes.

De son côté, monsieur Hébert a travaillé comme urbaniste expert en accessibilité universelle. Pour cause, il est paraplégique depuis ses 18 ans. Lorsqu'il a pris sa retraite, il est revenu habiter dans le village de sa jeunesse, Vallée-Jonction. Il a pu y constater l'ampleur du travail qui reste à faire. Sa municipalité comptant moins de 15 000 habitants, elle n'est pas soumise à l'obligation d'adopter une politique en accessibilité universelle. Il a tout de même offert gratuitement son expertise en produisant une politique d'accessibilité universelle prête-à-adopter pour sa municipalité. Il a essuyé un refus.

1. C-47.1 – Loi sur les compétences municipales, Legis Québec.

Indigné par cette négligence éhontée de sa municipalité envers ces citoyens, M. Hébert s'engage dans une lutte visant à contraindre toutes les municipalités à adopter et à mettre en œuvre une politique d'accessibilité universelle. Sachons faire reconnaître qu'une telle politique bénéficie autant aux personnes en situation de handicap qu'aux familles avec poussettes, aux aînés, aux livreurs et à toute la population. S'allier différents partenaires est une stratégie à envisager pour mener cette lutte.

S'impliquer sur la scène municipale peut prendre différentes formes. MÉMO-Qc a siégé plusieurs années au Comité accessibilité universelle de Montréal. En ce moment, l'équipe de défense de droits cherche à joindre la Table de concertation en accessibilité universelle de Québec. Elle cherchera aussi à joindre celle d'autres municipalités à moyen terme.

MÉMO-Qc siège depuis des années à la Table de concertation sur l'accessibilité universelle des transports

collectifs de l'île de Montréal qui est un espace formel pour porter les voix des personnes en situation de handicap par sa mission de concertation, d'expertise, de conseils et de revendications. Encore à Montréal, mais aussi à Gatineau et à Québec, MÉMO-Qc a déposé des mémoires et a développé des collaborations avec les services de polices afin de promouvoir le respect des stationnements réservés.

Comme le dit si bien, Mme Laurence Parent, conseillère municipale du district De Lorimier de Montréal «Tout ce qui touche les personnes handicapées touche aussi les personnes qui n'ont pas de handicap». À nous donc, comme regroupement et comme individus, d'occuper la scène municipale par différentes façons et pour différents enjeux afin de placer les besoins et les droits des personnes en situation d'handicap au cœur des décisions politiques. C'est ainsi que se gagneront l'accès aux lieux décisionnels et des victoires significatives, une marche (ou une rampe) à la fois! ■

Les sorties médiatiques

Les articles précédents ont mis en lumière que le milieu politique ne s'adresse pas particulièrement aux personnes en situation de handicap. Ce triste constat n'est certainement pas justifié par une indifférence de la part du milieu communautaire ou d'une fermeture des médias. À titre d'exemple, l'équipe de défense de droits de MÉMO-Qc a profité de la conjoncture électorale pour participer ou coordonner diverses sorties médiatiques dans plusieurs régions du Québec. Cette démarche visait à mettre en lumière des situations inacceptables vécues par certains membres :

Nord Info (27 septembre 2022)

Antonio Castro dénonce les listes d'attentes déraisonnables pour obtenir du matériel d'élimination.

<https://nordinfo.com/actualites/je-ne-demande-pas-la-lune-juste-le-droit-duriner>

TVA Nouvelles – Montréal (28 septembre 2022)

Nathalie Heppell à et Suzanne Picard décrivent comment le recrutement de personnel à domicile est un casse-tête sans précédent.

<https://www.tvanouvelles.ca/2022/09/28/incapable-dobtenir-des-soins-a-domicile-je-ne-sais-pas-ce-qui-va-se-passer>

Le Quotidien – Saguenay (29 septembre 2022)

Lise Gaudreault dénonce le passage de 2 à 1 bain à domicile par semaine suite à une révision des services de son CLSC.

<https://www.lequotidien.com/2022/09/29/des-personnes-handicapees-lavees-une-seule-fois-par-semaine-825a3b4dc79e8b01da55b42270f5c522>

CTV News – Montréal (29 septembre 2022)

Jacques Comeau dénonce l'indolence de son CLSC vis-à-vis de ses besoins particuliers en soins.

<https://montreal.ctvnews.ca/i-can-t-live-that-way-montreal-man-seeking-medically-assisted-death-due-to-home-care-conditions-1.6090165>

Média T – Abitibi-Témiscamingue (30 septembre 2022)

Plusieurs membres dont notre conseiller pair bénévole, Dominic Piché dénoncent des coupures et de graves lacunes dans les soins reçus, ainsi que des problèmes d'accessibilité des transports adaptés

<https://mediat.ca/nouvelles/des-services-non-adaptes-pour-les-personnes-handicapees-en-region/> ■



Déconstruire les préjugés envers les personnes en situation de handicap au travail, un mythe à la fois

Par Mélissa Lévy, Conseillère en orientation



Diplômée de l'UQAM à la maîtrise en éducation et de l'Université de Sherbrooke à la maîtrise en pratique de la réadaptation, Mélissa Lévy travaille chez MÉMO-Qc depuis novembre 2009 à titre de conseillère d'orientation. Elle signe des articles dans le *Paraquad* depuis le printemps 2012. Vous pouvez lui poser des questions ou lui faire parvenir des commentaires au mlevy@moelleepiniere.com.

La multiplicité des sources d'information – que ce soit Internet, les réseaux sociaux, les groupes d'appartenance, les journaux ou les revues – contribue à la croissance de la désinformation, des fausses informations ou perceptions que les gens reçoivent de toutes parts et, par la même occasion, des préjugés. Pour sensibiliser les employeurs aux apports considérables et à la diversité enrichissante que les personnes en situation de handicap peuvent apporter dans les milieux de travail et dans la société, il importe de déconstruire ces préjugés. Dans ces quelques pages, nous allons explorer et répondre à certaines de ces fausses croyances.

QUELQUES MYTHES SUR L'INSERTION EN EMPLOI ET L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE CHEZ LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Concernant l'insertion en emploi :

Mythe 1 : Une personne en situation de handicap doit toujours être aidée par une autre personne en emploi. C'est Faux.

Selon le handicap qu'elle présente, une personne peut avoir besoin d'une aide ponctuelle en emploi ou non. La mesure dans laquelle elle aura besoin d'être aidée dépend du niveau d'adaptation de son poste de travail, des tâches qu'elle doit effectuer ainsi que de l'arrimage entre les exigences du poste et de ses capacités et limitations personnelles. Cependant, si la personne est en emploi, c'est parce qu'elle a les compétences pour accomplir seule ses tâches en partie ou en totalité. Il s'agit de trouver le degré d'autonomie qui lui convient et de lui fournir les adaptations technologiques pour l'aider à s'accomplir pleinement. Pour comprendre la situation des personnes ayant des limitations fonctionnelles, on parle de plus en plus de l'interaction entre la structure du milieu de travail, des obstacles qu'il engendre et de la limitation elle-même. Mieux son environnement sera adapté, moins la personne aura de difficultés et se sentira limitée en raison de son handicap. Ainsi, c'est l'interaction entre l'environnement et la situation particulière de la personne qui détermineront le degré du handicap.

Mythe 2 : Il faut dépenser des sommes considérables pour adapter le milieu de travail d'une personne en situation de handicap. De plus, c'est très compliqué. C'est Faux.

Les employeurs peuvent être accompagnés par les conseillers en emploi ou les conseillers en main-d'œuvre pour personnes en situation de handicap. Entre autres, les Contrats d'intégration au travail prévoient une subvention aux employeurs afin d'adapter le poste de travail d'un

employé ayant des limitations fonctionnelles. Il suffit de faire intervenir un ergothérapeute pour évaluer les besoins en équipement de la personne et de trouver les fournisseurs susceptibles de pourvoir ces équipements. Par la suite, le conseiller en emploi du service spécialisé en main-d'œuvre acheminera une demande de remboursement à Services Québec qui enverra ensuite le chèque à l'employeur. C'est le travail en concertation entre le client et les intervenants (employeurs, conseillers en emploi, ergothérapeutes, médecins, travailleurs sociaux, psychologues) qui facilite le processus.

Mythe 3 : Un employeur ne peut pas congédier ou poursuivre en discipline une personne en situation de handicap. C'est Faux.

Le handicap à lui seul ne peut pas être directement la cause du congédiement, mais il n'amoindrit pas la responsabilité individuelle et professionnelle. Une personne handicapée est aussi soumise aux règles de sa profession et peut être poursuivie en discipline si ses comportements ne sont pas adéquats, si elle commet une faute professionnelle grave ou si elle n'est pas en mesure d'effectuer le travail pour lequel elle a été embauchée pour une raison autre que sa limitation.

Mythe 4 : Les personnes en situation de handicap devraient être placées dans des emplois faciles où elles n'échoueront pas. C'est Faux.

Qu'on soit aux prises avec un handicap ou non, personne n'aime être placé dans une situation d'échec. La personne devrait donc identifier des types d'emplois qui comportent des tâches qu'elle peut effectuer en fonction d'une évaluation de ses capacités. Certaines personnes paraplégiques peuvent occuper des postes complexes (programmeur analyste ou commis comptable, par exemple) qui ne demandent pas de se maintenir en position debout. Il faut que les capacités de la personne soient en adéquation avec les exigences du poste. Bien sûr, une personne paraplégique qui s'orienterait vers un emploi de facteur aurait peut-être besoin d'une exploration professionnelle, question de lui donner un petit coup de réalisme!

De plus, ce n'est pas parce qu'une personne est handicapée qu'il ne faut pas lui donner la chance de démontrer ses compétences, ni même de la priver d'une possibilité d'avancement intéressante sous prétexte de craindre qu'elle échoue. Si elle est la mieux qualifiée, il faut lui donner la même chance qu'aux autres d'essayer. Après tout, nous vivons tous des situations d'échec à un moment ou à un autre de notre vie. Cela n'est pas spécifique aux personnes en situation de handicap et constitue des occasions d'apprentissage pour tout le monde.

Mythe 5 : Il est dangereux pour une personne en situation de handicap d'être en emploi. C'est Faux.

En général, les conseillers font une demande pour connaître les limitations fonctionnelles de la personne et s'assurent, auprès du médecin traitant, qu'elle est en mesure de travailler. Si ses tâches respectent ses limitations fonctionnelles, il n'y a pas de danger à ce qu'elle intègre l'emploi. Le danger pour la santé de la personne peut survenir lorsque les tâches ne respectent pas ses limitations fonctionnelles. Dans ces cas, il y a un risque inutile qu'elle se blesse davantage et ce n'est pas une situation recommandable.

Mythe 6 : Les personnes en situation de handicap ne peuvent pas travailler. C'est Faux.

Il est vrai que certaines personnes ne peuvent malheureusement pas travailler en raison de leur handicap, mais ce n'est pas le cas de tous. Le retour en emploi dépend de plusieurs variables à évaluer sur une base individuelle. Chaque personne présente une situation de vie et de santé qui diffère de celle des autres. Deux personnes aux prises avec le même handicap peuvent donc avoir des besoins différents, dépendamment de la façon dont les limitations prennent forme dans leur vie.

Mythe 7 : On peut forcer les entreprises ou le gouvernement à embaucher des personnes en situation de handicap, car ils ont des quotas de personnes issues des minorités visibles à embaucher. C'est Faux.

Au Québec, on ne peut pas forcer une entreprise à embaucher une personne en situation de handicap. Il est vrai cependant qu'il existe des mesures favorisant l'embauche des personnes en situation de handicap si elles possèdent les compétences requises par les postes pour lesquels elles posent leur candidature. L'idée de ces mesures est l'égalité d'accès et l'égalité des chances d'obtenir un emploi – et non pas le favoritisme au détriment d'autres groupes sociaux.

L'équité en matière d'emploi, c'est l'élimination des obstacles auxquels se heurtent certains groupes dans la société. Selon le gouvernement du Canada, «l'équité en matière d'emploi vise le recrutement de personnes qualifiées, et non pas de personnes n'ayant pas les compétences voulues à seule fin d'atteindre des objectifs quantitatifs¹». Plus souvent qu'autrement, les personnes en situation de handicap ne sont pas limitées par leur incapacité, mais par la société qui dresse des barrières

1. https://publications.gc.ca/collections/collection_2012/rhdc-hrsc/HS24-91-2011-fra.pdf



Photo par Mikhaïl Nilov sur Pexels.

à leur intégration socioprofessionnelle et par les préjugés envers elles. L'embauche doit être basée sur les compétences de la personne. Cependant, il est vrai qu'il existe de tels quotas et mesures dans d'autres pays.

Mythe 8 : Les collègues d'une personne en situation de handicap devraient s'adapter à elle sans qu'elle ait d'efforts à déployer. C'est Faux.

La personne handicapée est celle qui connaît le mieux ses besoins. Il est de sa responsabilité d'expliquer à ses collègues la nature de ses limitations ainsi que ce dont elle a besoin pour fonctionner de façon optimale en emploi. Si elle ne le sait pas, il est de sa responsabilité de consulter les professionnels qualifiés pour l'aider à identifier ces éléments. Elle peut aussi obtenir de l'aide auprès d'un conseiller en emploi ou d'un conseiller en main-d'œuvre qualifié qui fera preuve d'ouverture afin d'aider à adapter le milieu de travail. La plupart du temps, les insatisfactions associées au travail chez les personnes en situation de handicap résident dans un manque de communication sur les aménagements à faire pour en obtenir leur plein potentiel ou le non-respect de ces ceux-ci.

Mythe 9 : Ce n'est pas une bonne idée d'embaucher des personnes en situation de handicap. Leur taux de roulement est plus élevé et elles prennent plus souvent des congés de maladie. C'est Faux.

Au contraire, j'ai plutôt eu la chance d'observer dans ma pratique que ces personnes sont généralement très motivées à travailler et tendent à être assidues en emploi. Cependant, il est vrai que certaines personnes doivent s'absenter pour des rendez-vous et des traitements médicaux. Rappelez-vous que si la personne est admissible à un Contrat d'intégration au travail, l'employeur peut recevoir un pourcentage de subvention au salaire pour compenser la perte de productivité engendrée par ces inconvénients. De plus, différents accommodements (comme le télétravail) sont possibles pour certains types d'emplois.

Concernant l'orientation professionnelle :

Mythe 10 : Il est difficile pour les gens ayant des limitations de se trouver une passion ou un intérêt professionnel. Les personnes en situation de handicap ont des intérêts limités en raison de leurs capacités limitées. C'est Faux.

Par définition, un intérêt est un élément qui retient notre attention, notre curiosité. Par extension, un intérêt professionnel est un élément d'une profession ou une profession qui attise notre curiosité et qui comporte des tâches que nous aimerions accomplir. Une distinction majeure est donc à effectuer entre un intérêt et une capacité. Une personne peut avoir un intérêt pour les sciences sans toutefois devenir un scientifique aguerri ou un chercheur en sciences. C'est la même chose pour une personne qui aurait un intérêt pour la psychologie, mais qui ne voudrait pas nécessairement devenir psychologue ou intervenant. Ces personnes pourraient néanmoins occuper des emplois dans lesquels leurs connaissances en sciences ou en psychologie pourraient être utiles. Une personne peut avoir la curiosité de se renseigner sur un domaine, car il rejoint ses valeurs et ses intérêts sans qu'elle souhaite nécessairement intégrer ce domaine. Toutefois, il se peut que cette personne occupe un emploi connexe à ses intérêts et à celui qu'elle occupait avant sa maladie ou son accident.

Mythe 11 : Les personnes en situation de handicap sont inférieures aux personnes normales et leur vie est très différente. Elles ont « moins de valeur » comme travailleur, car elles en font moins. C'est Faux.

Les personnes en situation de handicap sont des personnes normales, avec des différences. Au fond, ne

sommes-nous pas tous différents? Elles ont une valeur identique à celle des personnes sans handicap. Seule leur situation de santé change et peut entraîner des incapacités. Une erreur souvent commise constitue à associer la valeur d'une personne à son handicap alors que c'est une fausse association. En fait, plusieurs de ces personnes feront preuve de qualités (comme l'empathie) qui ont notamment été développées en raison de leur expérience du handicap et leur vécu.

Mythe 12 : Les personnes en situation de handicap sont faites pour de petites jobs, elles ne sont pas faites pour des emplois intellectuels. C'est Faux.

La maladie et le hasard des accidents frappent les gens sans discrimination. Un architecte peut se retrouver paralysé à la suite d'un accident d'escalade (pensons à la série télévisée « Mon meilleur ami ») tout comme une personne qui est technicienne peut être atteinte d'une maladie incapacitante.

Tout dépend de la balance des capacités, des limitations, de l'énergie disponible de la personne et des adaptations possible du poste de travail. Parfois, une personne ne pourra plus occuper un poste avec autant de responsabilités qu'auparavant. Toutefois, avec une bonne démarche d'orientation, il sera possible de l'aider à trouver un emploi connexe à ce qu'elle faisait. Donc, les intérêts d'une personne ne sont pas nécessairement dictés par ses limitations.

Mythe 13 : Les personnes en situation de handicap sont plus sensibles, plus courageuses, plus gentilles, plus créatrices, plus admirables ou plus consciencieuses que les autres. C'est Faux.

Ces personnes ont tout simplement une expérience de vie différente. Elles ne sont pas plus gentilles pour autant. Cependant, bon nombre d'entre elles ont dû déployer une bonne dose de courage et développer leur résilience pour passer à travers les difficultés auxquelles elles ont pu être confrontées. Il arrive aussi que certaines personnes en situation de handicap puissent être désagréables.

Mythe 14 : Une personne handicapée ne peut pas occuper un emploi de service à la clientèle ou de service aux personnes. C'est Faux.

Les personnes en situation de handicap peuvent faire preuve de toutes les qualités nécessaires pour offrir un bon service à la clientèle. Toutefois, il se peut que ce type d'emploi puisse être moins approprié pour certaines personnes en raison de certains handicaps, comme la perte de l'usage de la parole ou une déficience

intellectuelle. Encore une fois, il est nécessaire d'évaluer la portée des limitations dans la vie de l'individu avant de tenir de telles affirmations.

Avez-vous été étonnés par ces mythes? Si certains peuvent choquer, je les ai tous entendus au moins une fois dans mon bureau. Il est donc pertinent de recadrer ces croyances et de leur apporter des nuances. J'en conviens, le chemin professionnel des personnes ayant des limitations est souvent plus cahoteux. La complexité et les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle ne constituent pas des raisons valables pour qu'une personne handicapée renonce à un emploi intéressant qui concorde avec ses intérêts. Le mot d'ordre? Respecter les capacités de la personne, comme on le fait d'ailleurs pour la population en général. Il est faux de dire que nous sommes faits pour tous les types d'emplois. Même sans handicap, nous avons tous des limites. Certains ont de la difficulté avec la gestion du stress. D'autres peinent à tolérer les contacts sociaux fréquents. Des personnes ont horreur des procédures ou protocoles et s'y sentent étouffées.

Ce qui importe, c'est qu'une évaluation des capacités juste et objective figure dans le plan d'action de l'insertion socioprofessionnelle afin que les exigences physiques, émotives, psychologiques et cognitives soient cohérentes avec les capacités de la personne. Autrement, une situation d'échec deviendra quasi inévitable et exigera de reprendre ce processus ardu, mais ô combien essentiel!

De plus, dire qu'un emploi a moins de valeur qu'un autre nous dirige nécessairement vers nos préjugés personnels, nos critères de succès et nos exigences professionnelles. Rappelons-nous que tous les types d'emplois sont importants et contribuent à assurer le bon fonctionnement de notre société. ■

Sources :

<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/pcsdpcpmcph/pdf/brochures/MythBusters.pdf>

http://www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/programs/accessibility/understanding_accessibility/common_myths.aspx [non disponible en ligne]

https://publications.gc.ca/collections/collection_2012/rhdcc-hrsdc/HS24-91-2011-fra.pdf

http://cacee.com/er_disabilities_Fr.html



Le tabou des pénalités sur les rentes de retraite du Régime de retraite du Québec (RRQ)

Par Anabelle Grenon Fortier et Ariane Gauthier-Tremblay

On ne peut passer sous silence le fait que le dossier des pénalités discriminatoires aux rentes de retraite des personnes reconnues comme invalides a encore une fois brillé par son absence en cette campagne électorale.

Au regard d'un récent sondage auprès des membres de MÉMO-Qc, les gains reliés à la modification législative varient entre 60 \$ et 150 \$ par mois, alors que les rentes de retraite des personnes visées restent amputées de près du quart. Ainsi, bien que nous reconnaissons que certaines modifications récentes dans la loi sont intéressantes, les augmentations concrètes sont dérisoires d'autant plus, considérant les hausses actuelles du coût de la vie.

Ainsi, nous sommes troublés de constater qu'aucun parti n'a abordé ce dossier pendant la campagne, et ce, malgré l'énergie considérable déployée à sensibiliser la population et les politiciens depuis 2018. Entre autres, l'émission *La Fracture* a produit un reportage éloquent en 2021 et a continué à suivre le dossier en 2022 et MÉMO-Qc a informé la majorité des partis politiques des problématiques liées à la nouvelle législation et ce, dès son entrée en vigueur. Pourtant, toujours silence radio!

L'Office des personnes handicapées du Québec, dans l'édition estivale de son cyber bulletin *Express-O*, dressait un portrait particulièrement optimiste de la modification législative. MÉMO-Qc a alors interpellé cette institution censée, entre autres, conseiller les élus et réduire les obstacles rencontrés par les personnes handicapées. Nous espérons

par cette démarche représenter certains de nos membres qui avaient été dérangés par la publication de l'Office et l'informer des problématiques liées à cette nouvelle législation. La réponse du directeur de l'Office a été quelque peu décevante.

Nous espérons que les informations transmises pendant les dernières années se traduisent en engagements lors de cette campagne. En 2018, un seul parti s'était engagé en ce sens. Dans la dernière mise à jour de son programme, ce même parti compte réformer et bonifier substantiellement le RRQ sans mention spécifique à la pénalité discriminatoire.

COMMENT OBTENIR DES GAINS RÉELS DANS CE DOSSIER?

MÉMO-Qc soutient une lutte de longue haleine dans ce dossier. Il est allé chercher une expertise juridique afin de contester la constitutionnalité de cette pénalité auprès de la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* (CDPDJ). La CDPDJ a reconnu cette situation comme discriminatoire et a insisté sur le fait que des personnes vulnérables en sont affectées à une étape de vie de vulnérabilité qu'est la retraite. Cette réponse représente un premier gain, mais elle a laissé MÉMO-Qc sans grand levier politique.

Nos alliés dans ce dossier sont rares et peu intéressés par cet enjeu qui touche une minorité de personnes handicapées. Les partis politiques offrent un silence complice. MÉMO-Qc reste mobilisé et porte donc seul cette lutte et se félicite des petits gains arrachés au prix de grands efforts.

MÉMO-Qc poursuivra ses démarches en décembre 2022 au Tribunal administratif du Québec (TAQ) afin de tenter de réclamer l'élimination de la pénalité. Dépendamment de la réponse du TAQ, une action collective n'est pas exclue.

Certains gains se gagnent à l'arraché. Avec les gouvernements néolibéraux qui se sont succédé, on peut se réjouir des plus petits gains comme étant « un pied (ou une roue) dans la porte ». Face à ces petits gains, on peut aussi se demander comment serait la situation si MÉMO-Qc n'avait pas fait toutes ces démarches. ■



Maintien à domicile : MÉMO-Qc consulte ses membres de l'Abitibi-Témiscamingue

Par Adèle Liliane Ngo Mben Nkoth

Le 28 avril dernier, MÉMO-Qc a tenu une consultation virtuelle auprès des membres de l'Abitibi-Témiscamingue. Son but était de les entendre afin de recueillir le maximum d'informations sur les défis rencontrés au cours de la dernière année concernant les services de soutien à domicile. Cette consultation s'inscrivait dans le cadre d'un travail collaboratif que MÉMO-Qc avait amorcé en 2021 avec le président-directeur général adjoint (PDGA) aux programmes sociaux et de réadaptation du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Rappelons que nous lui avons écrit une lettre de sensibilisation en mars 2021 qui faisait état de nombreux problèmes concernant des services de soutien à domicile. Parmi ceux-ci, il y avait des bris de services, des préposés inexpérimentés, un fort roulement de personnel, etc. Lors de notre rencontre, nous avons senti que le PDGA prenait la situation à cœur et faisait preuve d'une grande ouverture à collaborer avec nous et à trouver des solutions pour améliorer les services de soutien à domicile. À l'issue de cette première rencontre virtuelle, nous avons convenu de nous revoir au printemps 2022. Voilà pourquoi MÉMO-Qc a tenu à faire le point avec les membres de cette région. Nous voulions savoir ce qui avait été amélioré depuis un an et ce qui restait à améliorer. Les questions abordées lors de cette rencontre ont été les suivantes :

- **Est-ce que vous avez eu des bris de service au cours des 12 derniers mois? Si oui, combien?**
- **Est-ce que le personnel qui donne des soins est stable? Si non combien de personnes différentes sont venues chez vous au cours des 12 derniers mois?**

- **Est-ce qu'il y a des services qui ont été améliorés au cours des 12 derniers mois? Si oui, lesquels?**
- **Est-ce que vous avez eu une plaie de pression au cours des 12 derniers mois?**
- **Est-ce que vous êtes allés à l'urgence au cours des douze derniers mois?**
- **Qu'est-ce qu'il faudrait améliorer?**

Il en est ressorti que les services de soutien à domicile s'étaient beaucoup améliorés au cours de la dernière année. Preuve donc que le PDGA et son équipe ont agi pour améliorer les services. Toutefois, les problèmes surgissent lorsqu'il y a des changements de personnel; par exemple, lors des vacances, les membres se retrouvent souvent avec des personnes inexpérimentées.

De nouveaux problèmes nous ont également été révélés comme l'absence d'infirmières et de physiothérapeutes depuis le début de la pandémie, l'apparition de plaies de pression, la méconnaissance des personnes blessées médullaires dans le système de santé, l'inaccessibilité des salles d'examen à l'hôpital et le manque d'équipement (comme un lève-personne à l'urgence).

L'information que nous avons recueillie a été présentée au PDGA le 5 mai dernier en présence d'un de ses collaborateurs. Le compte rendu de la consultation lui a également été transmis. Il a été convenu que nous nous rencontrerons chaque année pour faire le point sur les dossiers abordés. ■

Vous aimez écrire ?

Vous aimeriez participer à la vie de notre magazine et l'améliorer par vos talents d'écriture, de révision linguistique ou de traduction ?

Vous avez des suggestions de sujets qui vous touchent et que vous aimeriez voir abordés dans le *Paraquad*?

CONTACTEZ-NOUS !

Par téléphone au **1 877 341-7272** ou par courriel à communications@moelleepiniere.com



IRGLM – Qualité des services à l'interne

Par Adèle Liliane Ngo Mben Nkoth

Au mois de décembre 2021, nous apprenions par la voix de nos conseillers en intégration qu'il y avait un problème de qualité des services au deuxième étage de l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal (IRGLM). Nous avons contacté la Directrice des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique, qui nous a rencontrés à trois reprises avec une de ses collaboratrices.

En février, nous lui avons fait état de nos préoccupations concernant la qualité des services offerts à la clientèle blessée médullaire lors des quarts de travail du soir et de la nuit. D'après le rapport qui nous en avait été fait par notre équipe, certains soignants de ces quarts donnaient des soins inadéquats qui posaient des enjeux de sécurité pour la clientèle. Ils manquaient également de respect envers les patients (pas de réponse ou longue attente avant de répondre à la cloche, rudesse lors des soins, etc.). Nous devons souligner que la directrice a accueilli ces éléments avec une grande préoccupation et une grande ouverture à procéder à des changements rapides. Aussi, après qu'elle ait fait une tournée de ses équipes et posé un diagnostic, nous nous sommes rencontrés.

En mars, lors de la deuxième rencontre, nous avons constaté l'empressement de l'équipe à agir en vue d'apporter des correctifs à la situation. Ainsi, la directrice et sa collaboratrice nous ont appris que l'équipe travaillait sur une approche humaniste des soins. Les chefs des équipes concernées ont été rencontrés afin que tout le monde ait le même message et travaille dans le même sens.

En septembre, lors de la dernière rencontre, la direction nous a présenté le plan d'action mis en place pour que ce type de situation ne se reproduise plus. Elle a, entre autres, identifié la source du problème qui ne concerne qu'une infime partie des préposés. Le problème s'explique par le roulement de préposés et la pénurie de personnel, ce qui implique aussi une méconnaissance des personnes blessées médullaires (BM) et de leurs besoins. Néanmoins, la direction met tout en place pour recruter et stabiliser l'équipe de préposés. Elle attendait l'entrée en poste d'infirmières et de préposés au mois de septembre dernier. Pour améliorer les connaissances par rapport à la clientèle BM, la direction des soins infirmiers a mis en place une formation abrégée par rapport à celle offerte aux infirmières qui travaillent avec cette même clientèle. Celle-ci sera donnée aux préposés. Un plan de formation a été mis en place afin que les membres du personnel qui donnent des soins aux personnes ayant une déficience physique puissent être formés. Un poste de chef d'équipe des préposés a également été créé afin de rehausser la pratique des préposés de l'unité concernée. Une infirmière clinicienne assistante au supérieur immédiat (ASI) est aussi en place durant les quarts de travail concernés.

Notons que pendant un certain temps, nous avons constaté une amélioration de cette situation. Toutefois, au début du mois d'octobre, nous avons été informés par des patients du manque de respect que certains préposés exercent à leur endroit la nuit. C'est donc dire que nous devons continuer à travailler de concert avec la direction pour nous assurer que les blessés médullaires de cette unité soient respectés et reçoivent des services de qualité à tous les quarts de travail. Nous saluons les efforts qui sont mis en place pour corriger cette situation et espérons sincèrement que les BM bénéficieront des soins qui répondent à leurs besoins et qui respectent leur dignité. ■

**VOUS AIMERIEZ ÊTRE INFORMÉS PLUS FRÉQUEMMENT
SUR LES ACTUALITÉS DE MÉMO-QC
ET DU HANDICAP EN GÉNÉRAL ?**

Devenez adepte de notre page Facebook au
<https://www.facebook.com/MEMOQuebec>
ou encore suivez nous sur Twitter @MEMOQuebec.

NOUS PUBLIONS PLUSIEURS FOIS PAR SEMAINE !



Programme de soutien à la clientèle atteinte d'une lésion médullaire de la Fondation MÉMO-Qc

Ce programme a comme objectif de venir en aide aux membres de MÉMO-Qc vivant avec une lésion médullaire et à leur famille. Il s'adresse aux personnes ayant de la difficulté à combler un besoin important, non récurrent et partiellement ou non couvert par les agents payeurs ou les institutions gouvernementales, ou aux membres devant composer avec une situation financière précaire.

Liste de bénéficiaires du Programme de soutien à la clientèle atteinte d'une lésion médullaire de juin à septembre 2022

Demandant / bénéficiaire	Motif de la demande	Montant accordé	Région administrative
Sophie Thériault	Achat d'une table de travail ajustable	600,00 \$	Montréal
Yves Turcotte	Achat d'un fauteuil roulant manuel	603,00 \$	Capitale-Nationale
Manon Bujold	Achat d'un vélo stationnaire adapté	1 498,00 \$	Chaudière-Appalaches
Anie Parenteau	Achat d'un matelas à air alterné	1 500,00 \$	Centre-du-Québec
Jeanne Carrière	Achat d'un lève-personne pour piscine	1 000,00 \$	Laurentides
Thérèse Gignac	Achat de fauteuil roulant manuel	860,00 \$	Capitale-Nationale
Marie-Hélène Jacques	Achat d'un vélo stationnaire adapté	1 500,00 \$	Chaudière-Appalaches

Pour plus d'information sur ce programme, les critères d'admissibilité et pour accéder au formulaire de demande, rendez-vous au [www.moelleepiniere.com/programme-de soutien/](http://www.moelleepiniere.com/programme-de-soutien/) ■



FONDATION MÉMO-QC

La Fondation MÉMO-Qc lance la 6^e édition du Fonds 33, un programme d'aide financière destiné aux personnes lésées médullaires

Par Omar Lachheb

La Fondation Moelle épinière et motricité Québec a lancé la **6^e édition du Fonds 33**, un programme d'aide financière destiné à améliorer la qualité de vie des personnes ayant une lésion à la moelle épinière. Les personnes intéressées qui répondent aux critères d'admissibilité peuvent déposer une demande de soutien financier dès aujourd'hui. **La date limite de dépôt est le 15 janvier 2023.** Les demandes reçues seront analysées par un comité en février 2023. La liste des bénéficiaires sélectionnés sera annoncée en mars 2023.

Le Fonds 33 est né d'une entente de collaboration de trois ans avec la Fondation 33, qui s'était engagée à verser un montant de 25 000 \$ par année. Depuis sa création, ce sont 52 personnes vivant avec une lésion médullaire qui ont obtenu une aide financière dans le cadre de ce programme. Malgré la fin de l'entente de trois ans et considérant

l'impact des éditions précédentes auprès de ses membres, la direction de la Fondation Moelle épinière et motricité Québec a décidé de poursuivre et de bonifier le programme en allouant cette année un montant de 30 000 \$ issu des fonds récoltés lors de notre dernière campagne de financement.

Le Fonds 33 permet de soutenir les membres de Moelle épinière et motricité Québec afin que ces derniers puissent répondre à des besoins en matière de santé, de services sociaux, de loisirs ou d'éducation. Le soutien financier peut notamment aider à défrayer les coûts liés à l'adaptation de domicile, à l'achat d'équipement spécialisé, à l'accès à une ressource ou à un spécialiste de la santé, à l'achat de billets pour des activités culturelles ou sportives, à la présence d'un accompagnateur lors d'un voyage ou à des frais de formation. Les sommes allouées commencent à 150 \$ et peuvent aller jusqu'à 5000 \$.

Pour connaître les critères d'admissibilité du Fonds 33 et accéder au formulaire de demande de soutien financier, veuillez consulter notre site web au : <https://www.moelleepiniere.com/fonds-33>.

Pour de plus amples renseignements sur le Fonds 33 ou pour toutes autres questions sur la Fondation MÉMO-QC, nous vous invitons à nous contacter au 514 341-7272, poste 216, au 1 877 341-7272 (sans frais partout au Québec), poste 216, ou par courriel à fondation@moelleepiniere.com. ■



Photo par Kelly Sikkema sur Unsplash.

Etes-vous atteint d'une
lésion médullaire ?

LE FONDS 33 EST PEUT-ÊTRE POUR VOUS !



Pour favoriser
l'intégration
sociale

Pour donner
un répit aux
proches

Pour
améliorer la
qualité de vie

Pour accroître
l'autonomie

Pour acheter de
l'équipement
spécialisé

Pour faciliter
l'accès à des
services

**Vous avez jusqu'au 15 janvier
2023 pour déposer une demande**

Pour connaître les critères
d'admissibilité, rendez-vous au
www.moelleepiniere.com/fonds-33
ou contactez-nous au 1-877-341-7272
ou à fondation@moelleepiniere.com





DONATEURS

Merci à tous nos donateurs!

Nous utilisons cet espace pour exprimer chaleureusement notre reconnaissance envers toutes les personnes, organisations et entreprises qui ont soutenu la Fondation Moelle épinière et motricité Québec ou l'association MÉMO-Qc durant la période allant de juillet à octobre 2022. Vos précieuses contributions permettent à notre organisation de poursuivre sa mission fondamentale qui est de réinventer et de soutenir l'autonomie afin d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap et plus spécifiquement celles vivant avec une lésion de la moelle épinière.

COMMENT FAIRE UN DON

Vous pouvez faire un don à la Fondation Moelle épinière et motricité Québec ou à l'association MÉMO-Qc par téléphone ou par Internet. Le cas échéant, merci de communiquer avec nous ou de consulter notre site internet.

Téléphone : 514 341-7272

Téléphone sans frais : 1 877 341-7272

Courriel : info@moelleepiniere.com

Site Internet : moelleepiniere.com/faites-un-don/

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

Communiquez avec nous pour nous donner vos nouvelles coordonnées ou encore visitez la section Membres de notre site moelleepiniere.com pour faire les changements dans votre profil.

VOUS CHANGEZ DE COURRIEL ?

N'oubliez pas de nous aviser!

Dons In Memoriam

- Marielle Beaulieu – à la mémoire de Jean-Marie Beaulieu
- Jules Turcot – à la mémoire de Robert Tardif
- Anonyme – à la mémoire de Robert Tardif
- Anonyme – à la mémoire de Normand Pettersen

Dons pour le parrainage d'une adhésion à MÉMO-Qc

- | | |
|------------------------|--------------------------------|
| • Gilles Bellerose | • Cindy Gabriel |
| • Patrick Bourgoin | • Gaetan Jolibois |
| • Ghislain Campeau | • Mario Lacasse |
| • Michel Coursol | • François Mathieu |
| • Sylvie Delisle | • Claude Nadeau |
| • Yvon Desjardins | • Adèle Liliane Ngo Mben Nkoth |
| • Emmanuel Djegue | • Yannick Sévigny |
| • André Durocher | • Michel Themens |
| • Ginette Fortin | • Serge Tremblay |
| • Michel Fortin | • Marie Trudeau |
| • Raymon Fortin | • Juliet Wilson |
| • Patrick Fougeyrollas | • Rana Yousseff |
| • Ingeborg Fulford | |

Dons en nature

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| • Marco Pilotto | • Lieberman Tranchemontagne |
| • Christine Thibeault | |

Dons personnels

- | | | | |
|-----------------------------|----------------------|------------------------|---------------------------|
| • Jonathan Audet | • Sophie DeCorwin | • Michèle Lavoie | • Dominic Piché |
| • Maxime Béland | • Sylvain Denis | • Réjeanne Le Bloch | • Marie-Blanche Rémillard |
| • Chi Hue Bui | • Pierre Duchesneau | • Pierre-Yves Lévesque | • Jean-Noel Rousseau |
| • Benedetto Busciglio | • Luc Filiatreault | • Hugo Liboiron | • Yves Roy |
| • Roger Chalifoux | • Jacques Gariépy | • Georges A Lortie | • Louise Simard |
| • Paul Charbonneau | • Florian Gaudreault | • Daniel Marchand | • Samantha Surkis |
| • Alain Chaurette | • Cyrille Girouard | • Sylvain Marchand | • Hélène Thériège |
| • Frederik Cossette-Gélinas | • Claire Gouger | • Sylvie Martel | • Joëlle Thibault |
| • Julie Côté | • Loredana Guerrera | • Adrienne Masse | • Linda Trudeau |
| • Luc Côté | • Gaetan Jolibois | • Janie Morissette | • Marie Turcotte |
| • Marie-Chantale Côté | • Gilead Kaplansky | • Claude Paré | • Peeranut Visetsuth |
| • Denise Daoust | • Raymonde Lagarde | • Vanessa-Anne Paré | • Walter Zelaya |

Dons corporatifs

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| • Association PH MRC de Coaticook | • Gestion Conseil Mario Côté |
| • Complexe Le Baron | • Kinova |
| • Fondation J.-Rodolphe-La Haye | • Progazon |
| • GBN Inc | • TVR Technologies |



PETITES ANNONCES

À VENDRE

Marchette

Descriptif : largeur : 17 po, hauteur : ajustable 30 à 36 po, avec skis.

Localité : Saint-Alphonse-Rodriguez

Prix : 75,00 \$

Contact : Johanne Lépine 450 883-8448
jlepine19@derytele.com

Déambulateur

Descriptif : Déambulateur largeur : 16po. Hauteur sol/siège 24 po. Poignées ajustables de 26 à 32 po.

Localité : Saint-Alphonse-Rodriguez

Prix : 85,00 \$

Contact : Johanne Lépine 450 883-8448
jlepine19@derytele.com

Bancs de bain

Descriptif : Banc de bain verni : 30x11x1 po. ajustable en largeur. Banc de bain peint blanc : 32x12x5/8 po.

Localité : Saint-Alphonse-Rodriguez

Prix : 40,00 \$

Contact : Johanne Lépine 450 883-8448
jlepine19@derytele.com

Freewheel

Descriptif : Freewheel avec toutes les pièces d'origine afin d'installer cette roue sur tous les fauteuils manuels avec appui-

pied fixe. L'ajout de cette roue devant votre fauteuil vous permettra de vous déplacer sur la quasi-totalité des surfaces extérieures avec beaucoup d'aisance et de confort.

Localité : Laval

Prix : 375,00 \$

Contact : Jean-Pierre Morier 514 944-8166
jpmorier@outlook.com

Roues Alber Twion

Descriptif : Roues Alber Twion avec l'option «Mobility plus» permettant de contrôler à distance plusieurs caractéristiques des roues (vitesse, consommation d'énergie...) sur son



cellulaire. Les roues furent très, très peu utilisées et la quasi-totalité du temps à l'intérieur du lieu de travail ou du domicile. Elles sont également munies de cerceaux antidérapants et viennent avec le chargeur et tous les manuels d'origine.

Localité : Laval

Prix : 3300,00 \$

Contact : Jean-Pierre Morier 514-944-8166 jpmorier@outlook.com

Plateforme élévatrice

Descriptif : Plateforme élévatrice de marque Atlas Vista, modèle extérieur vertical à vis sans fin. Course approximative de 44 pouces, dimensions 34x54 pouces, petite tour de 72 pouces. Sortie à 180 degrés. Très, très propre, fonctionne très bien en excellente condition. Cause déménagement dans endroit avec ascenseur. Valeur 9500 \$. Prix demandé 3300 \$ négociable. Disponible vers le 1^{er} novembre.

Localité : Thetford Mines

Prix : 3300,00 \$

Contact : Gérard Landry 418 338-8294 royfra226@gmail.com

Truck adapté

Descriptif : Truck adapté pour personne paraplégique, 2009 GMC 1500 HD acheté en 3910 neuf, un seul propriétaire, 250000 kilomètres comme neuf toujours entretenu selon les recommandations GMC, le moteur a été refait à neuf par GMC à 140 000 kilomètres,

Localité : Matane

Prix : 12 000,00 \$

Contact : Alain Chassé 418 556-4667 alainchasse1234@hotmail.ca

Vélo Top End

Descriptif : Les vitesses à niveau, 3 nouveaux pneus haute-pression, bearing neuf. Vous n'aurez rien à réparer dessus. Version assise, plus facile de se transférer plutôt que les model ras de terre. Aucune rouille

Localité : Berthierville

Prix : 500,00 \$

Contact : David Lussier 450 888-8265 davidlussier1.11@outlook.com

Mains courantes pour personne à mobilité réduite

Descriptif : Pour gens à mobilité réduite (cane, marchette, etc.) qui ont de la difficulté à se déplacer, mains courantes en aluminium recouvertes de plastique

moulé. Facile à installer, à entretenir et à enlever. Très propres et identiques à celles des couloirs d'hôpitaux. Valeur de 25,00 \$ à 30,00/pied.

Localité : Thetford-Mines

Prix : 12,00 \$/pied.

Contact : Gérard Landry 418 338-8294 royfra226@gmail.com

Ouvre porte électrique Atlas

Descriptif : Ouvre porte électrique Atlas, modèle avec batterie d'urgence. L'appareil est activé par une télécommande à distance et boutons de contrôle. Valeur 2000 \$. Prix 800 \$ négociable. Disponible vers le 1^{er} novembre Cause déménagement dans un endroit avec ascenseur.

Localité : Thetford Mines

Prix : 800,00 \$

Contact : Gérard Landry 418 338-8294 royfra226@gmail.com

Pédalier pour les bras et les jambes

Descriptif : pédalier pour les bras et les jambes ou l'un ou l'autre. Permet à la personne de rester dans son fauteuil roulant et de faire de l'exercice. 35 pouces de long/32 1/2 de large/48 1/2 de haut.

Localité : Ste-Clotilde

Prix : 1200,00 \$

Contact : Robert St-Jacques 514 821-8383 info@laitiest-jacques.ca

Chaise roulante manuelle

Descriptif : Chaise roulante avec siège 16 pouces avec grande roue soufflée avant et arrière pour extérieur (roche terre ou gazon) très peu utilisée pneu original encore dessus

Localité : Sainte-Elisabeth

Prix : 250,00 \$

Contact : Francois Bernard 450 898-8592 bererdfrancois@hotmail.com

Vélo a main Quickie Shark

Descriptif : QUICKIE Shark en très bon état. Tune-up fait chaque année, pneus presque neuf Schwalbe Durano. Ajustable dans les multiples positions. Très confortable tout en pouvant être performant. Vélo qui nécessite très peu d'entretien et vraiment fiable.

Prix : 1900,00 \$

Localité : St-Basile-le-grand

Contact : Francis Courchesne 514-605-6200 francis.courchesne@gmail.com

Chaise électrique antérieur

Descriptif : Chaise escalier électrique intérieur, capacité supérieure de 350 lbs. Acheté neuf en 2020. Très peu utilisée. Rampe droite pour 6 marches. Télécommande. **Prix** 4000 \$

Prix : 4000,00 \$

Localité : Trois Rivières

Contact : Diane Ottawa dianeottawa@hotmail.com

À LOUER

Chalet à louer

Descriptif : Laissez-vous charmer par ce chalet entièrement équipé et adapté, situé directement sur le bord du Lac-Saint-Jean. L'accès privé à la plage et les nombreux arbres sur le terrain vous offriront un contact direct avec la nature. Le chalet vous offre une vue magnifique sur le Pekuakami * (Lac-Saint-Jean), dont vous pourrez bénéficier dès le lever du soleil!

Complètement aménagé pour le confort et les déplacements des personnes à mobilité réduite, le chalet Dorémi comprend une rampe d'accès, un comptoir abaissé dans la cuisine, une salle de bain spacieuse avec douche sans seuil et comptoir abaissés, en plus d'avoir des cadrages de porte suffisamment large permettant une circulation aisée pour tous les types de fauteuils roulants.

Un aménagement extérieur avec dalle de béton pour le foyer ainsi qu'un patio sécuritaire permet également aux personnes à mobilité de pouvoir profiter de l'extérieur et d'avoir une vue imprenable sur l'immense étendue d'eau que constitue le lac Saint-Jean, permettant ainsi à chaque membre de la famille de passer un séjour inoubliable!

Site web : www.chaletdoremi.com

Localité : Saint-Félicien sur le bord du Lac-Saint-Jean

Prix : Saison Été (allocation 1 semaine) 1000 \$ + frais ménage + taxes=1242,24 \$ Animaux acceptés : frais 20 \$/jour

Prix hors-saison : 130 \$/nuir +taxes

Adresse du chalet : 1768 Chemin du Lac, Saint-Félicien, QC

Contact : Christine Thibeault 418 274-7322 chaletdoremi@gmail.com



TECHNOLOGIES INC.
Transformation de véhicules routiers

À votre service
depuis **25 ANS**

« Nous adaptons votre véhicule à vos besoins, afin de vous permettre de conserver votre autonomie. »

- Planchers abaissés
- Plateformes élévatrices
- Sièges & planches de transfert
- Treuils & aide au chargement
- Aides à la conduite

Membre accrédité



Maintenant situés dans de nouveaux locaux au 20 rue des Métiers, Lavaltrie (Québec) J5T 3L3

T: 1 (450) 582-2555

SF: 1 (888) 919-2555

F: 1 (450) 582-6555

www.tvrtechnologies.com | info@tvrtechnologies.com

Cathéters SpeediCath^{MD}

Notre gamme, votre choix



Shailynn,
utilisatrice de
cathéters SpeediCath^{MD}

*On vous donne les moyens de prendre le contrôle de la
santé de votre vessie.*

Demandez vos échantillons gratuits de
cathéters SpeediCath^{MD} aujourd'hui :



visiter.coloplast.ca/Catheters-SpeediCath



1(866) 293-6349



Balayer le code pour
commander des échantillons

